

# Le journal du Tri et du Recyclage

## Zoom : Baromètre du tri (données 2019)

Avec 482 kg de déchets ménagers et assimilés par habitant et par an, nous sommes bien en-dessous de la moyenne française de 573 kg/hab./an (données ADEME 2015).

**NON RECYCLABLES**  
(OMR + Refus de tri)



-9 Kg

**212**

Kg/hab./an  
Soit 3 643 Tonnes

**DÉCHÈTERIES**



+16Kg

**187**

Kg/hab./an  
Soit 3 204 Tonnes

**EMBALLAGES**



-2 Kg

**33**

Kg/hab./an  
Soit 563 Tonnes

**VERRE**



+2 Kg

**36**

Kg/hab./an  
Soit 607 Tonnes

**PAPIERS**



-1 Kg

**14**

Kg/hab./an  
Soit 231 Tonnes

## Au total 48 % des déchets sont valorisés (réemploi, recyclage...)

Cependant ces bons résultats ne doivent pas masquer l'urgence de réduire nos déchets au quotidien.

En effet, les coûts de traitement des déchets ne cessent d'augmenter et bien que le recyclage permette de réduire notre impact environnemental, le meilleur déchet sera toujours celui que l'on ne produit pas.

## En savoir + : ACHATS : Privilégier les circuits courts

Vente directe, Marché de producteur, AMAP, Drive fermier...

En particulier dans les achats alimentaires, privilégier les fruits, les légumes, la viande ou les fromages produits localement présente de nombreux avantages.

En premier lieu cela permet d'acheter des produits de saison de qualité à un prix raisonnable tout en rémunérant plus justement les producteurs locaux.

Du fait des distances de transport plus courtes, beaucoup moins d'emballages sont utilisés. Souvent le réemploi est même encouragé pour les clients.

La relation de proximité avec le producteur permet aussi de s'intéresser aux légumes dits « moches » qui ne sont pas jetés car tout aussi bons à manger.



Réélu par les délégués de vos communes le 18 août dernier, je suis très fier du mandat qui m'a été confié : vous accompagner vers un monde sans déchet ! C'est peut-être une utopie mais c'est ce vers quoi nous devons tendre et pour cela nous devons collectivement repenser notre mode de consommation.

Désormais près de la moitié des déchets de notre territoire sont valorisés, alors que moins de 15 % l'étaient il y a 20 ans. Un beau progrès jalonné par le développement de nombreuses filières de tri, l'ouverture de déchèteries, de ressourceries, le développement du compostage et bien d'autres actions.

Mais il faut maintenant penser, inventer des moyens de ne pas produire ces déchets : acheter en vrac, acheter d'occasion, limiter le gaspillage, raisonner ses achats, réparer plutôt que jeter, ... Je sais que désormais dans nos campagnes germent de nombreuses initiatives qui vont dans ce sens et c'est tant mieux. Un bel exemple est la création d'un Répare-Café initié par l'association « Pays Lafrançaisain en Transition ». Sans pouvoir porter tous ces magnifiques projets, sachez que le SIEEOM sera toujours là pour vous accompagner.

Dans ce sens nous menons aussi actuellement une étude pour limiter et/ou trier dans un avenir proche tous les biodéchets qui n'ont plus de raison d'être perdus dans les poubelles mais qui peuvent être évités, compostés ou méthanisés.

Ensemble créons un monde sans déchet mais plein de ressources !

Michel Lamolinairie

# DÉCHETS VERTS : produire moins et mieux valoriser

Les français produisent en moyenne 160 Kg de déchets verts par an et par personne. Pour s'en débarrasser 9 % des foyers les brûlent alors que c'est interdit, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre chaque année. Pourtant les alternatives sont multiples pour transformer vos déchets de jardin en ressource.

## Le Brûlage : en finir avec une pratique polluante qui gaspille une ressource

Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante dont des particules qui véhiculent des composés toxiques et cancérigènes. Ces particules provoquent des décès précoces, nuisent à l'agriculture et dégradent certains bâtiments.

**Brûler 50 kg de végétaux =  
13 000 km parcourus**  
par une voiture diesel récente.

## Raisonner son jardin :

Comme tout déchet, le déchet vert le mieux géré est celui qui n'existe pas. Il faut alors penser son jardin de façon à ce qu'il réponde à tous vos besoins mais avec le moins d'entretien.

**Opter pour des prairies fleuries et des haies vertes :** Une zone de prairie fleurie permet d'espacer les tontes et présente également l'avantage de favoriser la biodiversité. La mise en place de haies vertes nécessitant peu, voire pas, de taille revient à planter des arbres ou des arbustes à croissance lente.

Les haies de thuyas et de lauriers verts sont déconseillées car elles nécessitent beaucoup d'entretien.

**⚠ BROYER, PAILLER pour enrichir votre**



## jardin

Une fois les végétaux broyés, vous pouvez pailler vos arbres et vos plantes. Les avantages sont multiples ! Le paillage limite l'évaporation de l'eau (1 paillage = plusieurs arrosages), protège vos plantes et votre terre, favorise la fertilité et la vie du sol, limite le développement des herbes indésirables, ...

## À chacun son paillage !

- **Tonte de pelouse** : sur quelques centimètres pour votre potager et vos arbres.
- **Tonte mulching** : l'herbe est tondue en infimes parties qui sont redéposées sur la pelouse. Equipez votre tondeuse.
- **Feuilles mortes** (hors feuilles malades) : sur 10 centimètres pour vos haies, arbustes, rosiers et massifs de fleurs vivaces.
- **Broyat de branches** : sur 10 centimètres pour vos haies, arbustes, arbres, plantes vivaces et petits fruits ; sur quelques centimètres pour votre potager.
- **Broyat de conifères** : pour les hortensias, azalées, haies et arbres de plusieurs années. Très efficaces contre les herbes indésirables mais limite la vie du sol.

## La déchèterie :

Pour les déchets verts que vous ne pouvez pas valoriser chez vous, amenez-les à la déchèterie la plus proche. Ils seront ensuite transformés en compost et réutilisés pour enrichir les champs ou les jardins.

Cependant cette opération est coûteuse pour la collectivité, c'est pourquoi le SIEEOM va bientôt se doter d'un broyeur à végétaux pour réduire ces déchets.

## Un service de broyage :



Grâce à l'achat d'un broyeur performant le SIEEOM souhaite réduire les quantités de tailles déposées en déchèterie. Celui-ci sera tout d'abord mis à disposition des mairies pour la gestion de leurs espaces verts.

Ensuite des rendez-vous broyage seront organisés en déchèterie sur le principe : « **j'amène mes déchets verts, je repars avec mon broyat** ». Un projet de prestation de broyage à domicile est également à l'étude.

Ce projet est soutenu par l'Agence de l'environnement (ADEME) et la Région Occitanie dans le cadre d'un plan de réduction des déchets verts en déchèterie.



# VERRE : Je ne jette pas, je donne contre le cancer

Depuis 7 ans le SIEEOM soutient la Ligue contre le cancer 82 en lui versant une somme d'argent annuelle en fonction des tonnages collectés dans ses bornes à verre. Plus vous triez vos emballages verre, plus les dons seront élevés.

## Recycler contre le cancer : chiffres clefs

**1 325 € donnés** en 2020 à la Ligue contre le cancer 82

**607 tonnes** de verre collectées pour l'année 2019

**1 tonne** de verre recyclée coûte **40 €**

**1 tonne** de verre jetée à la poubelle coûte **200 €**

**1 tonne** de verre jetée dans les bacs jaunes coûte **1 000 €**

**120 tonnes** estimées de verre jetées par an dans nos poubelles, soit un surcoût de **près de 25 000 €**



Michel LAMOLINAIRIE remet le chèque à Hugues CONSTANT, président de la Ligue contre le cancer 82.

82 :

Hugues Constant, président de la Ligue contre le cancer

« Cette somme va nous permettre de financer un certain nombre d'actions pour les malades autour de la dépense physique et du bien-être ».

## Trier plutôt que jeter

Beaucoup de personnes pensent que recycler les emballages en verre « fait gagner de l'argent à la collectivité » mais au contraire le recyclage du verre a coûté 40 € par tonne recyclée en 2019 !

Alors pourquoi le recycler me direz-vous ? Premièrement parce que recycler le verre permet de faire de nombreuses économies de matières premières et contribue ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique. Secondement parce que recycler nos emballages en verre dans une colonne à verre coûte 6 fois moins cher que les jeter à la poubelle.

On estime qu'il reste entre 7 à 10 kg d'emballages en verre par personne jetés dans les poubelles, soit un surcoût pour nos impôts compris entre 20 000 € et 30 000 €.

## Trier, c'est donner à la Ligue contre le cancer 82

Contrairement aux enseignes qui veulent vous fidéliser en vous donnant quelques centimes en bon d'achat, nous avons fait le choix d'en appeler à votre fibre solidaire pour recycler tous les emballages en verre.

L'opération « Recycler contre le cancer » a pour but de sensibiliser une partie des personnes qui ne trient pas du tout leur verre ou pas systématiquement.

Si vous ne vous souciez pas de vos impôts, ni de l'environnement dites-vous que chaque emballage déposé dans la colonne à verre aidera cette grande cause de santé publique nationale.



### Consignes de tri :

Tous les emballages en verre se recyclent sans bouchon ni couvercle ! Pas besoin de les laver, il faut juste les vider.



# INFOS EN VRAC :

## COUETTES & OREILLERS

### Les histoires de couettes finissent bien

Depuis octobre 2018, vous versez une éco-participation qui sert à financer la filière de recyclage de vos couettes, oreillers, coussins et même vos sacs de couchage usagés.

Il vous suffit de les amener dans votre déchèterie ou de les faire collecter par la Ressourcerie IDDEES sur rendez-vous.

Ils partiront ensuite avec la «benne mobilier» pour être recyclés quelques soit leur état.

Plus d'infos  
[eco-mobilier.fr](http://eco-mobilier.fr)



## STOP aux Dépôts sauvages

Malgré 3 déchèteries pour seulement 17 000 habitants et des collectes d'encombrants gratuites sur rendez-vous avec l'association IDDEES, nous constatons des dépôts sauvages au quotidien.

Du sac poubelle posé aux pieds des conteneurs, au matelas déposé en pleine campagne, nous disons STOP.

Les élus ont choisi de le dire avec humour à travers l'affichage de panneaux sans équivoques sur les sites les plus touchés par ces incivilités.

Quelle est la chèvre qui n'a toujours pas compris les règles de dépôt des déchets ?



## CARTONS

### Une nouvelle colonne pour vos cartons

Afin d'accompagner le fort développement du commerce en ligne, le SIEEOM installe des colonnes pour vos grands cartons en parallèle au déploiement progressif des colonnes d'apport volontaire.

Si malgré tout votre carton est trop grand pour rentrer dans la colonne CARTONS, il faut vous rendre en déchèterie pour le recycler.

Tous vos emplacements pour vos déchets sur [sieeom.sudquercy.fr](http://sieeom.sudquercy.fr)



### Mouchoirs, gants, lingettes et masques à usage unique



## CORONAVIRUS

### Que faire de mes déchets ?



Dans un sac plastique dédié et résistant, à fermer et à garder 24 heures



Jetez-le ensuite dans votre sac poubelle, à mettre fermé dans les ordures ménagères



JAMAIS dans votre bac de tri

CITEO

### Le SIEEOM à votre service :

- Collecte gratuite des véhicules hors d'usage,
- Vente de composteurs à 15 € en déchèterie,
- Location de benne pour certains matériaux (à partir de 50 €).

Renseignements et réservation par téléphone au 05 63 26 49 67

### La ressourcerie IDDEES à votre service :

- **GRATUIT** : Collecte des encombrants à domicile sur rendez-vous.

Réservation - **LAFRANCAISE 05 63 26 10 81**

Réservation - **LAUZERTE 05 63 39 49 35**



facebook



### Déchèterie de Barry d'Islemade

Ouverte Mardi, jeudi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

### Déchèterie/ressourcerie de Lafrançaise

Ouverte Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

### Déchèterie/ressourcerie de Lauzerte

Ouverte Mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h